**COMMISSION RSE**

**Compte rendu**

**Date** : 04 avril 2022 - ZOOM

**Participants :**

* Lydie Pezet (Go & Live)
* Xavier Obert (Go& Live)
* Jean François Michel (Cap Monde)
* Emilie Vignes (See You)
* Christophe Gariglio (Mômes Trotteurs)
* Christel Pailloux (Verdié Hello/Open Class)
* Isabelle Favrot (Domaine de Lauzerte)
* Marie Vargoz (Domaine de Chevillon)
* Charlotte Becart Deroubaix (Vivalangues)
* Elise Szmarowski (UNOSEL)
* Sabine Bonnaud (UNOSEL)

Excusées

* Nathalie Boutiller (Djuringa)
* Aline Laillé (Vefe)

Ordre du jour :

**1/ Retours grilles autoévaluation RSE**

Suite à la présentation faite à l’AG, nous avons demandé aux adhérents de compléter l’autoévaluation RSE.

A ce jour seulement 5 retours – des relances vont être faites.

Une version simplifiée a été produite pour les utilisateurs de Mac, car le fichier initial n’était pas compatible.

**2/ L’évaluation de l’empreinte carbone**

Après avoir testé l’outil de la fondation GoodPlanet, puis PurProjet, depuis 2020, ATR recommande l’usage de l’outil développé et mis à disposition par Terres d’Aventure pour faire son bilan carbone.

Cet outil est par ailleurs présenté dans les formations proposées par TravelProFormations.

Les participants ont pris connaissance des éléments suivants :

•             le tableur permettant de calculer l’empreinte carbone des opérateurs de voyage

•             le diaporama projeté par Eve MESULAM (Terres d’Aventure) lors de la formation à l’utilisation

de cet outil le 13 janvier 2020

•             la notice méthodologique de cet outil

•             Données relatives aux émissions de CO2 des déplacements en avion

•             Données relatives aux émissions de CO2 des déplacements en train

Un tour de table est fait.

**Sur l’outil ATR il est relevé les points suivants :**

* Il n’y a pas toutes les destinations sur les menus déroulants
* Outil chronophage mais bien documenté et assez complet
* Il manque le calcul du transport en autocar

**Sur le calcul de l’émission carbone en général :**

Les avis sont partagés mais cela semble majoritairement indispensable au vu de notre activité, même s’il ne s’agit dans un premier temps que de faire un état des lieux. Cela donne l’opportunité d’une prise de conscience avec des éléments concrets et permet aussi de sensibiliser le client et de commencer à entreprendre des démarches de progression.

La question de la fiabilité de l’outil reste toutefois présente, ainsi que la capacité à mettre en place derrière des actions non impactantes pour l’activité économique de la structure.

Certaines notions ne peuvent pas être prises en compte : durée du séjour, motorisation de l’avion, carburant utilisé etc..

Privilégier un outil de référence (ADEME) – Essayer d’identifier des structures pouvant accompagner dans la démarche (CCI/ADEME).

Les organismes proposant de la compensation/neutralité carbone, utilisent des outils de calcul souvent simplifiés. La fiabilité et la pertinence des programmes de compensation est cependant un sujet épineux.

Dans le calcul de l’émission carbone il faut distinguer consommation clients et consommation entreprise, part plus ou moins importante en fonction des structures.

**Actions à venir :**

Plusieurs adhérents vont faire leur évaluation carbone complète via l’outil ATR pour pouvoir faire un retour à la commission plus précis. (temps nécessaire qu’il faut consacrer à l’outil, difficultés rencontrées etc)

Une synthèse des autoévaluation RSE sera faite pour identifier les éléments de bonnes pratiques à mettre en avant dans notre label.